

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 MAI 2010**

**Délibération**  
n° 2010.05.104

**Passerelle du pôle  
d'échange multimodal  
: création d'un comité  
de pilotage et du  
comité de suivi**

**LE VINGT SEPT MAI DEUX MILLE DIX à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mai 2010**

**Secrétaire de séance** : Françoise LAMANT

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Catherine DESCHAMPS à Michel BRONCY, Guy ETIENNE à André LAMY, Janine GUINANDIE à Philippe LAVAUD, Maurice HARDY à Patrick BOUTON, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Cyrille NICOLAS à Nadine GUILLET, Alain PIAUD à Henri GARCIA

**Excusé(s) représenté(s)** :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Catherine PEREZ par Redwan LOUHMADI, Frédéric SARDIN par Anissa ACHARKI

**Excusé(s)** :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE /  
DÉPLACEMENT

Rapporteur : **Monsieur BESSE**

**PASSERELLE DU POLE D'ECHANGE MULTIMODAL : CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE  
ET DU COMITE DE SUIVI**

Après l'avis du bureau communautaire du 22 avril 2010, le GrandAngoulême s'est porté maître d'ouvrage de l'opération Passerelle du Pôle d'échange multimodal.

Cette opération de passerelle piétonne permettra le franchissement du faisceau ferroviaire et la mise en accessibilité des quais tout en créant un lien urbain entre le boulevard De Latre De Tassigny et le secteur de l'Houmeau.

Il convient de créer un comité de pilotage, composé de six élus maximum, qui aura pour mission d'étudier les grandes orientations concernant la construction de la passerelle ainsi que l'ensemble des dossiers qui s'y rapportent. Ce comité de pilotage pourra s'adjoindre, si nécessaire, des appuis extérieurs auprès de RFF, de la SNCF, d'aménageurs ou d'autres partenaires de l'opération.

De plus, afin de préparer les décisions du comité de pilotage, il est proposé de mettre en place un comité de suivi, composé de trois élus maximum, appuyé par des techniciens du GrandAngoulême. Ce comité de suivi se réunira de façon réactive en fonction de l'évolution du projet.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 22 avril 2010,

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement du territoire du 28 avril 2010

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la création d'un comité de pilotage de la passerelle du pôle d'échange multimodal et d'un comité de suivi.

**DE DESIGNER :**

- pour le comité de pilotage, les membres suivants :
  - Monsieur Jean-Claude Besse
  - Monsieur Michel Germaneau,
  - Monsieur Didier Louis,
  - Madame Catherine Perez,
  - Monsieur Jacques Dubreuil.
  
- pour le comité de suivi, les membres suivants :
  - Monsieur Philippe Lavaud ou Monsieur Jean-Claude Besse,
  - Monsieur Michel Germaneau
  - Madame Catherine Perez

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>02 juin 2010</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>03 juin 2010</b>